

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 4 novembre 2016

6^{ème} Commission
N° CP-2016-10-6-12

Service instructeur

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements
ruraux

Service consulté

**COMMISSION D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE
DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE FESSENHEIM
COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015**

Résumé : Cette communication vous présente le rapport d'activité 2015 de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM.

La CLIS s'est réunie 3 fois en séance plénière sous la présidence de Monsieur Michel HABIG pour débattre des points d'actualité tels le renouvellement de l'autorisation des rejets de la centrale, l'étude de stabilité de la digue du Grand Canal d'Alsace et le suivi des incidents survenus à la centrale...

Des membres de la CLIS ont participé aux inspections de l'Autorité de Surveillance Nucléaire (ASN), aux séminaires organisés par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) et aux réunions en Allemagne.

En application de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 « Transparence et Sécurité en matière Nucléaire » (dite loi TSN), la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM établit chaque année un rapport d'activité.

Le document détaillé se rapportant à l'année 2015 est joint en annexe à la présente communication.

Les séances plénières

En 2015, la CLIS s'est réunie à trois reprises, les 10 mars, 23 juin et 27 octobre en session plénière sous la présidence de Monsieur Michel HABIG.

Lors de ces réunions, les débats ont, entre autres, porté sur les points d'actualité suivants :

- Renouvellement de la demande d'autorisation des rejets de la centrale

EDF avait déposé auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), une Demande d'Autorisation de Rejet et de Prélèvement dans l'Environnement (DARPE). La CLIS a sollicité l'avis des experts du Comité Scientifique de l'Association Nationale des Commissions et Comités Locaux d'Information (CS ANCCLI) sur les limites de rejets proposées par EDF. L'ASN a tenu compte des remarques émises par les experts mandatés par la CLIS dans son projet d'autorisation. Une dernière consultation de la CLIS a eu lieu de mars à juin 2015 ; l'ASN rendra publics les arrêtés d'autorisation de rejets et de prélèvements en tenant compte des ultimes remarques de la CLIS.

- Renforcement de l'arsenal juridique pour la protection des sites nucléaires

M le Sous-Préfet de Thann a commenté les dispositions de la loi du 20 juin 2015 qui vise à durcir l'arsenal juridique pour renforcer la protection des sites nucléaires contre les actes terroristes, les intrusions (Greenpeace en mars 2014)...

- Etude de la stabilité des digues du Grand Canal d'Alsace (GCA)

L'ASN avait sollicité l'avis des experts de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) relatif au dossier concernant la robustesse des digues du Grand Canal d'Alsace. La CLIS a invité ces experts pour présenter leurs conclusions : l'IRSN confirmait la robustesse des digues en cas de séisme même en cas de réplique. A la demande des membres allemands, et pour lever toute ambiguïté, il a cependant été décidé de réaliser une cartographie exploratoire tomographique par résonance géoélectrique de la digue afin de s'assurer qu'aucun défaut, telle la présence de lentilles sableuses dans le corps de digue, n'existe.

- Prescriptions suite aux troisièmes Visites Décennales (VD3) et Etudes Complémentaires de Sûreté (ECS) post FUKUSHIMA

La CLIS est régulièrement informée de l'avancement des travaux d'amélioration de la sûreté du site et découlant des prescriptions de l'ASN ; ces travaux sont réalisés dans le respect des échéances imposées.

Les autres points abordés en réunion plénière ont été les suivants :

- présentation du rapport d'activité de la centrale par l'exploitant,
- explications et discussions sur les incidents survenus à la centrale,
- gestion des déchets radioactifs,
- bilan de la centrale...

Les comptes-rendus des réunions plénières et tous les documents annexes sont en ligne sur le site du Conseil départemental du Haut-Rhin (www.haut-rhin.fr/clis).

Le Bureau

Le bureau de la CLIS s'est réuni 3 fois pour préparer l'ordre du jour des réunions plénières et faire le point sur les contre-expertises mandatées par la CLIS.

Autres activités

Des membres de la CLIS ont participé, entre autres, aux réunions et manifestations suivantes :

- MM. HABIG, SCHELLENBERGER, BRENDER et ENGASSER ont participé à des inspections de l'ASN,
- M. JUNKER a assisté aux réunions de la Commission de suivi de FESSENHEIM pilotée par le Regierungspräsidium de FREIBURG et à une réunion de la Commission d'Information de la centrale nucléaire de PHILIPPSBURG en Allemagne,
- M. JUNKER a participé aux réunions du groupe de travail des chargés de missions des Commissions Locales d'Information,
- Les membres des différents collèges de la CLIS ont participé à la 25^{ème} conférence des CLI à PARIS.

Sur la base des informations ci-dessus, il vous est proposé de prendre acte du rapport d'activité 2015 de la CLIS de FESSENHEIM.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN